



## « Le bac est un rite institutionnel et politique »

« Le bac est un rite institutionnel et politique » : Annabelle Allouch est enseignante-chercheuse en sociologie à l'université de Picardie-Jules-Verne. Elle est l'auteure de *La Société du concours. L'empire des classements scolaires* (Seuil, 2017). Le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé une réforme du baccalauréat, diplôme auquel les Français sont très attachés. Peut-on dire qu'en France, le bac est une forme de « monument national » ? En France, le baccalauréat est effectivement un rite de passage : à la fin de la terminale, le jeune est invité à réfléchir à sa vie professionnelle et à imaginer son avenir. C'est le moment où il passe symboliquement à l'âge adulte – parce qu'il obtient son bac, mais aussi parce qu'il accède à la majorité et qu'il obtient le droit de vote. Mais le bac n'est pas seulement un rite individuel : c'est aussi un rite institutionnel et politique. En passant ses épreuves, l'élève rencontre la transcendance de l'Etat. Sa copie, anonyme, porte la mention « ministère de l'éducation nationale » : tout lui indique qu'il passe un examen national. Au baccalauréat, le candidat n'est pas jugé par un professeur, mais par l'Etat. Depuis le XIXe siècle, le baccalauréat est le symbole du monopole de la République sur la certification des diplômes : c'est lui qui impose les normes d'évaluation des savoirs. Sous la IIIe République, le certificat d'études incarnait déjà ce rapport aux institutions : avec ce diplôme national, l'Etat certifiait la valeur du citoyen. L'anonymat de la copie est la promesse que tous les candidats seront jugés sur la même base, sans considération pour leur origine sociale, leur sexe, leur ethnie ou leur lieu de résidence – même si ce grand principe égalitaire et méritocratique ne se traduit pas dans...